

Section 2.—La population active

L'évolution de l'activité économique au Canada exige prévisions et étude suivies; aussi le dirigeant syndical, l'homme d'affaires, l'administrateur social, le législateur se doit-il de réviser constamment son programme d'action. Afin de répondre au besoin de renseignements précis et à jour sur la population active, on a institué une analyse courante et périodique de la situation de l'emploi au Canada. Une enquête par sondage à l'automne de 1945 a été suivie d'enquêtes trimestrielles jusqu'à novembre 1952, puis d'enquêtes mensuelles. On a employé un échantillon aréolaire à plusieurs degrés comportant le choix d'aires de plus en plus petites et finalement de ménages. A chaque degré, on a utilisé la méthode du choix aléatoire de façon que tous les citoyens aient une égale chance de figurer à l'échantillon. L'échantillon actuel comprend environ 35,000 ménages choisis dans plus de 160 régions différentes. Les estimations ne portent que sur les civils car on peut obtenir de sources officielles les effectifs des forces armées. Les pensionnaires des institutions et les Indiens des réserves sont aussi exclus.

Les enquêtes permettent de classer, selon leur occupation durant la semaine précédente, les personnes de 14 ans et plus qui avaient un emploi ou qui cherchaient du travail pendant la semaine de l'enquête. Ces divisions de l'effectif sont ainsi définies:

1° **Personnes occupées.**—Cette catégorie comprend: a) *personnes au travail*—travaillant en vue d'un salaire ou d'un profit ou accomplissant un travail non rémunéré dans une ferme ou une entreprise exploitée par un parent; et b) *personnes ayant un emploi, mais non au travail*—ayant un emploi, mais ne travaillant pas pour cause de maladie, mauvais temps, congé, différends ouvriers ou congédiement temporaire avec instructions expresses de revenir au travail dans les 30 jours qui suivent leur mise à pied. Les personnes qui ont travaillé une partie de la semaine de l'enquête et qui ont également cherché du travail sont classées comme "personnes occupées".

2° **Chômeurs en quête d'emploi.**—Cette catégorie comprend les personnes qui ne travaillaient pas et qui cherchaient du travail durant la semaine de l'enquête. Les personnes provisoirement absentes de leur travail durant toute la semaine de l'enquête et cherchant un nouvel emploi sont considérées comme sans emploi et comprises dans cette catégorie. En plus des personnes cherchant activement du travail, cette catégorie comprend celles qui en auraient cherché si elles n'avaient alors été malades ni renvoyées pour une période indéfinie ou prolongée ou n'avaient cru n'en pouvoir trouver.

Des renseignements relatifs à la population âgée de 14 ans et plus ne faisant pas partie de la population active sont également réunis. Sont compris les étudiants et les ménagères s'occupant de la tenue de leur foyer, les personnes définitivement inaptes pour cause de vieillesse ou autre, les retraités et les inactifs volontaires. Les personnes telles que les ménagères, les étudiants et les autres qui travaillent à temps partiel sont classées dans la catégorie des "personnes occupées", ou, si elles cherchent du travail, dans celle des "personnes sans emploi et cherchant du travail".

Les estimations découlant des enquêtes sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage. En général, le pourcentage d'erreur tend à diminuer à mesure que le chiffre de l'estimation augmente. Il y a environ 19 chances sur 20 que la différence entre l'estimation et le chiffre qu'aurait donné un dénombrement complet soit moindre que celle qui est indiquée ci-dessous.

<u>Chiffre de l'estimation</u>	<u>Variabilité d'échantillonnage</u>
50,000.....	8,000
100,000.....	11,000
500,000.....	24,000
1,000,000.....	33,000
5,000,000.....	58,000

Les données du 1^{er} juin 1946 au 1^{er} juin 1959 (tableau 2) résultent des enquêtes faites à la fin de mai ou au début de juin de ces années. Les renseignements pour les années antérieures à 1946 proviennent des estimations fondées sur les chiffres des recensements de 1931 et 1941 regroupés suivant les définitions servant aux enquêtes; les données révisées des recensements sont rattachées à l'enquête de juin 1946 d'après les chiffres mensuels et annuels de l'emploi et du chômage.